



## Puis je me retourner contre ma banque

Par **Lechevelu**, le **07/12/2023** à **20:28**

Bonjour ayant été victime d'une arnaque au chèque en vendant pour ordinateur sur internet, je souhaite savoir si il m'est possible de me retourner contre ma banque qui a encaissé des chèques volés sans que je ne les dépose moi avec ma signature au dos et sans vérification dans deux villes où je n'habite pas

Par **Marck.ESP**, le **07/12/2023** à **21:01**

Bienvenue

Ces chèques ont donc été déposés par un tiers

Il faudrait pouvoir en obtenir une copie afin de mieux connaître les caractéristiques de la falsification,

Par **Lechevelu**, le **07/12/2023** à **21:11**

Comment puis-je obtenir une copie des chèques ?

Par **Marck.ESP**, le **08/12/2023** à **06:42**

Ce n'est pas d'une grande difficulté, de préférence par courrier, en indiquant le numéro des chèques concernés ainsi, bien sûr, que le numéro de votre compte bancaire.

Contre paiement de frais, la banque vous transmettra la photocopie du recto du chèque, qui contient les informations nécessaires pour prouver un paiement, comme le montant, la date, le bénéficiaire et le numéro de chèque. En revanche, une copie recto/verso d'un chèque n'est généralement pas fournie, sauf dans des circonstances exceptionnelles, alors demandez quand même copie recto/verso.

Par **janus2fr**, le **08/12/2023** à **06:43**

Bonjour,

Je ne comprends pas l'intérêt de cette arnaque. Vous dites que quelqu'un a déposé des chèques volés sur votre compte, mais il y a gagné quoi ?

Par **Visiteur**, le **08/12/2023** à **08:32**

BONJOUR janus,

Personnellement, je comprends que l'acheteur a payé en déposant des chèques directement sur le compte de notre visiteur.

Par **youris**, le **08/12/2023** à **10:05**

Bonjour,

pour déposer un chèque sur votre compte, il faut connaître le numéro de votre compte puisqu'il faut le mentionner au dos et signer.

salutations